



## MODALITES DE FORMATION AU TITRE D'ARBITRE

### Principe de la formation

L'objectif est de permettre au maximum de judoka de se former tout au long d'une saison à l'exercice de l'arbitrage, de réussir l'examen et de rejoindre ainsi le corps des arbitres départementaux.

### Fonctionnement

#### Inscription et requis

- Chaque candidat devra prendre connaissance des modalités de formation et retourner la fiche d'inscription dès que possible (pour faciliter l'organisation). **Les candidatures après le stage du samedi 3 octobre 2020 ne seront reçues qu'après examen et sous réserve d'accord de l'équipe départementale d'arbitrage.**
- Le grade exigé est la ceinture noire 1<sup>er</sup> dan (toutefois les candidats ceinture marron pourront éventuellement suivre la formation, mais seront en mesure d'obtenir le titre d'arbitre départemental, qu'une fois leur ceinture noire réussie).
- **Les arbitres stagiaires seront nés en 2006 ou avant et donc au minimum cadets**
- **Le titre d'arbitre de club est vivement conseillé** (il atteste d'une certaine expérience par rapport à l'arbitrage), **et la signature du professeur est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.**

#### Les stages

**le samedi 3 octobre 2020 au DOJO DEPARTENTAL d'YSSINGEAUX 14h-17h**

**le samedi 16 janvier 2021 au DOJO DEPARTENTAL d'YSSINGEAUX 9h30-12h**

- Stage d'une durée d'environ 2 heures30.
- Présence obligatoire de tous les stagiaires en kimono, prévoir feuilles et stylo.
- Les candidats recevront lors du premier stage, des supports pédagogiques et un livret de formation.

#### Les compétitions

- Les stagiaires recevront suite au premier stage un **calendrier d'arbitrage comprenant au minimum les deux dates de championnats départementaux et une manifestation à l'extérieur de la Haute-Loire** (toutefois, les stagiaires seront les bienvenus, s'ils désirent prendre part à d'autres manifestations, notamment les animations interclubs proposées au sein du comité). **Bien entendu, ce calendrier pourra être adapté pour les compétiteurs.**
- Avant chaque compétition, une thématique sera abordée de manière théorique afin de renforcer la formation.
- Les stagiaires seront pris en charge pendant la compétition par le formateur départemental d'arbitrage (ce dernier remplira le livret de formation).

#### L'examen

L'évaluation comprendra trois unités de valeur :

- Le contrôle continu effectué au cours des compétitions arbitrées tout au long de la saison (*ce dernier est un pré-requis pour présenter les deux unités de valeur suivante*)
- Un entretien portant plus particulièrement sur le règlement.
- La prestation pratique

Les résultats seront rendus et expliqués aux candidats à l'issue de l'examen.

*Les candidats pourront soit échouer à l'examen, soit obtenir le titre de juge arbitre départemental ou le titre d'arbitre départemental en fonction de leur prestation aux différentes unités de valeur.*

#### Engagement

- Les arbitres stagiaires devront faire en sorte de participer à l'ensemble du cursus de formation. Les absences devront avoir été au préalable signalées et les horaires respectés.

**LES PERSONNES AYANT CANDIDATE LORS DE LA SAISON 2019-2020 N'ONT PAS BESOIN DE REFAIRE ACTE DE CANDIDATURE – ELLES SERONT DIRECTEMENT RECONTACTEES**



## FICHE DE CANDIDATURE AU TITRE D'ARBITRE DÉPARTEMENTAL

**A RENVOYER AVANT LE 25 SEPTEMBRE ou A REMETTRE LORS DU STAGE D'ARBITRAGE**

**Par courrier : comité départemental de judo - complexe Choumouroux – 43200 Yssingeaux  
ou par mail : [comite.judo43@aurajudo.com](mailto:comite.judo43@aurajudo.com)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Numéros de téléphone (fixe – mobile) .....

Email.....

Club.....

Grade..... Année de naissance.....

**Je désire officier cette saison en tant qu'arbitre stagiaire.**

**Pour cela, je reconnais avoir lu la documentation relative aux modalités de formation et d'examen et m'engage à être présent tout au long de la saison 2020/2021.**

Signature du candidat

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :

---

**Attestation de l'enseignant que les compétences du candidat sont en adéquation avec la formation à laquelle il postule (le titre d'arbitre de club est vivement conseillé) :**

Nom de l'enseignant.....signature.....